Image not found or type unknown

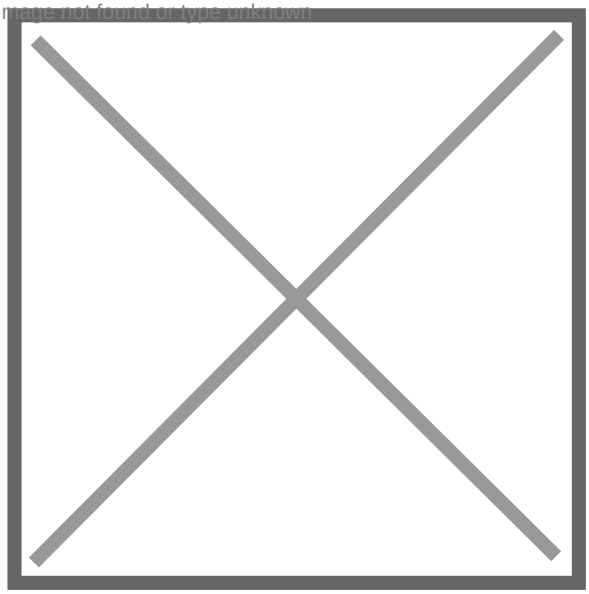

Problème à la suite d'une location de vacances

Par **domdelph**, le **08/06/2008** à **18:57**

est il normal qu apres avoir loué un appartement pour lesvacances ,reçu le contrat ,renvoyé le contrat signé et les arrhes payés,le propriétaire me téléphone une semaine apres, ayant reçu mon cheque, pour annuler car il a de la famille qui arrive??????????????????

Que puis je faire car j'ai perdu beaucoup de temps et je ne retrouve pas de location.Puis je demander un dédommagement de principe?????

Je vous remercie de votre réponse rapide

Par **Jurigaby**, le **09/06/2008** à **01:10**

Bonjour.

Il doit vous rendre le double des arrhes que vous avez versé, c'est la règle: Article 1590 du Code civil.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés